

Psya

votre partenaire
RPS & QVT

Sud-Ouest

Accompagnement de l'humain adapté à la situation de POST confinement

Notre expertise au service de la performance et de ceux qui la créent.

Les recommandations liées au COVID 19

1. Prêter une attention aux besoins spécifiques des groupes vulnérables comme les jeunes de 18 à 30 ans, les personnes âgées et les travailleurs migrants ;
2. **Mettre en place des services de soutien et d'accompagnement** tels que ceux mis en place dans les situations de désastres majeurs ;
3. Déployer des interventions ciblées pour réduire le stress psychologique et prévenir les problèmes de santé mentale ultérieurs.



Il s'agit d'une situation exceptionnelle, **extra-ordinaire** à laquelle nous n'étions pas préparés. En effet, cette crise n'avait jamais été pensée et totalement imprévisible. Elle rend cette situation irréaliste et sûrement que personne n'avait imaginé vivre cela.

L'exposition massive au virus génère une **situation de stress** avec l'obligation d'être confinés et par conséquent isolés.

Cette situation impacte l'ensemble de la population mais les **vécus sont inégaux** face à ce même événement.

Cependant nous pouvons largement identifier **des points communs** quelques soient les activités professionnelles :

- ***Le sentiment d'impuissance***
- ***L'absence de contrôle***
- ***Une perte de perspective d'avenir***
- ***La solitude***
- ***La perte de lien***
- ***La peur***
- ***Le réel de la mort***



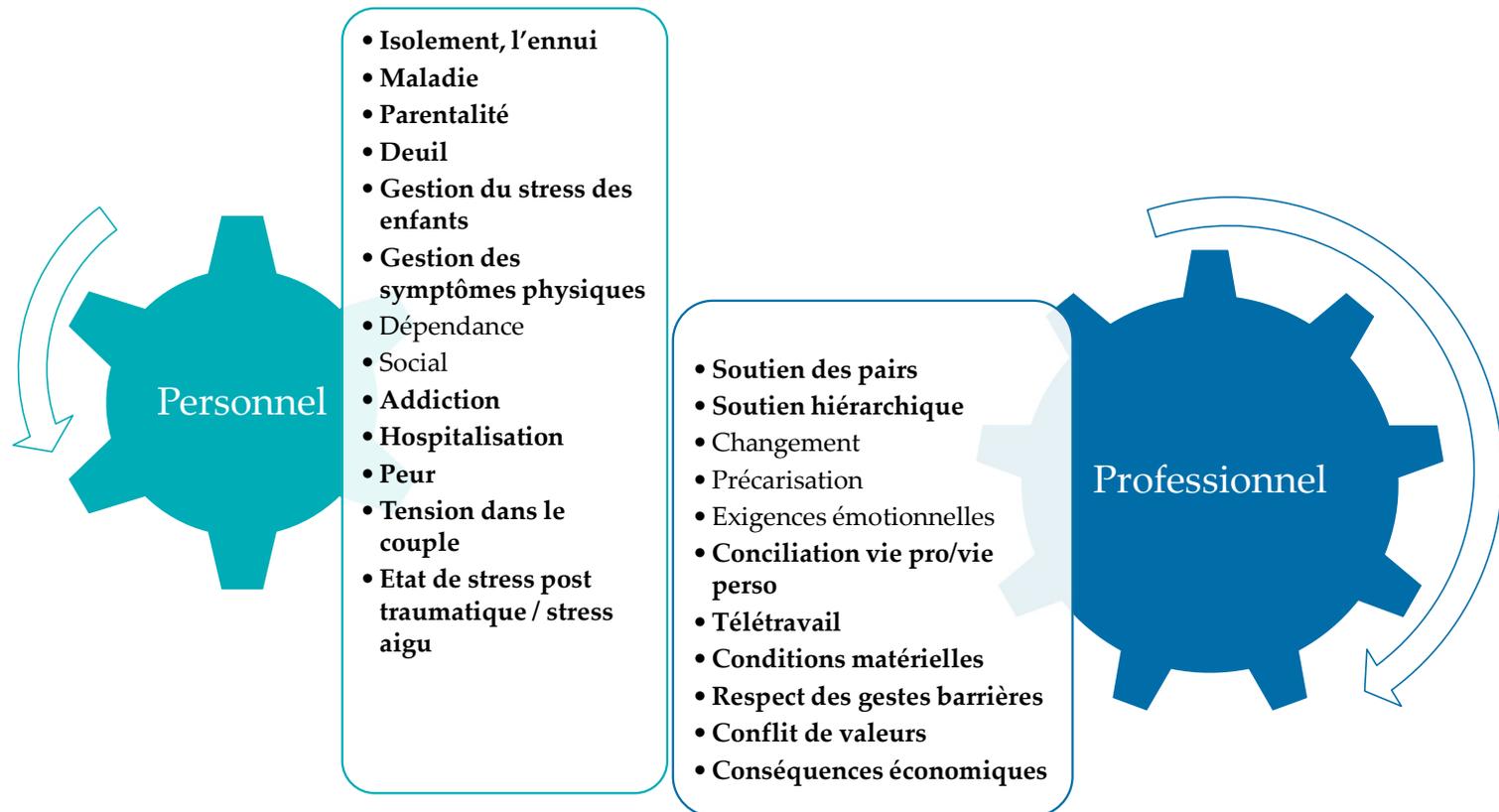
Les impacts psychiques post-confinement

En raison des différents impacts, les entreprises vont nécessiter d'un **accompagnement au niveau collectif et individuel** afin de **retrouver une dynamique stable** à la suite du confinement.

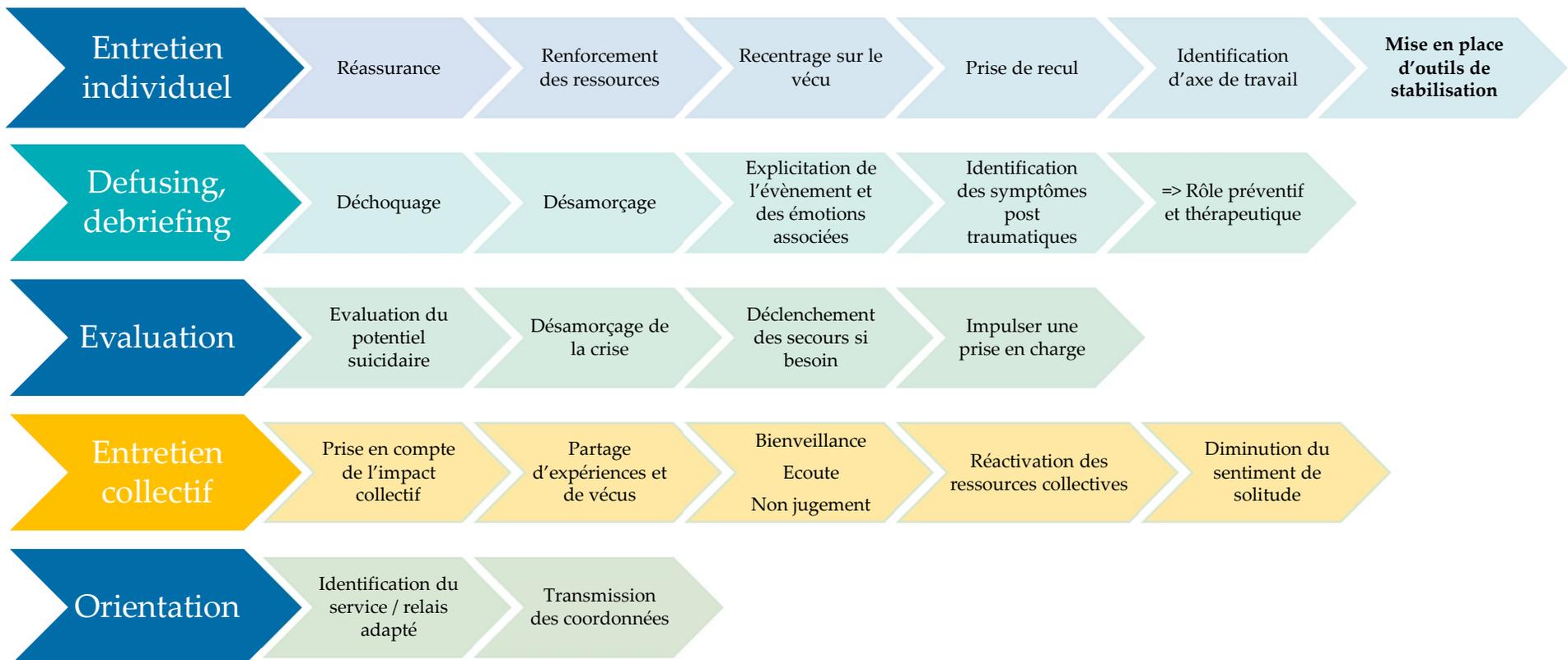
Les managers et les collaborateurs doivent être accompagnés et soutenus, car cette situation exceptionnelle de confinement peut avoir des **conséquences psychologiques variées** et générer :

- Des **réactions émotionnels associées** (soulagement, peur, colère, tristesse, culpabilité...)
- Un **état d'épuisement professionnel** – Burn Out (notamment pour les professionnels ayant vécu une surcharge de travail)
- Un **état de stress aigu**
- Un **état de stress post traumatique** (Selon le DSM V ; une situation exceptionnelle et irréaliste, une confrontation potentielle à la mort et/ou à la détresse, une sur médiatisation, une prise de risque pour certains professionnels, une exposition potentielle au risque sans zone de récupération, une situation de confinement)
- Une **période de deuil**
-

Les problématiques liées au COVID 19 et au post confinement



Les types d'entretiens auprès des collaborateurs



Les types d'entretiens auprès des managers

Conseil à l'encadrement

Renforcement et réassurance

Recentrage sur le vécu

Identification du rôle du manager

Exploration des ressources

Evaluation

Evaluation du vécu durant la période de confinement

Identification des actions mises en place

Ajustement de ces actions aux besoins des collaborateurs et aux règles de sécurité

Repérer un collaborateur en difficulté

Outils des managers

Ecoute active

Accompagnement des salariés en télétravail / ou de retour au bureau

Psycho-éducation sur l'état de stress aigu, de stress post traumatique, de deuil, l'impact d'un changement...

Réguler la dynamique d'équipe après une situation exceptionnelle

Entretien collectif

Débriefing sur le vécu

Partage d'expériences

Bienveillance
Ecoute
Non jugement

Exploration des actions satisfaisantes

Réactivation des ressources managériales

Orientation

Identification des relais existants (hiérarchie, RH, Médecin du travail...)

Dispositif d'accompagnement et de soutien

➤ Il consiste à :

- Assurer la disponibilité régulière d'un psychologue pour **soutenir les collaborateurs**, qui en ressentent le besoin, pour des entretiens individuels et/ou collectifs **à distance ou en face à face** ;
- **Accompagner les managers** d'équipes en télétravail ou de retour sur le lieu de travail afin de bénéficier de conseils appropriés (psycho éducation, coaching et comportement) sur l'encadrement de leur équipe et l'accompagnement de situations délicates.

➤ Les entretiens sont une aide ponctuelle et ne se substituent en rien à une prise en charge thérapeutique.



Objectifs de la prise en charge

Ecoute active dans une période psychologiquement éprouvante de changement et d'inquiétude

Aider à la réflexion et à la mobilisation des ressources

Réassurance sur les symptômes réactionnels liés à une situation exceptionnelle de confinement

Un moyen de retour à un équilibre psychologique

Ecoute individualisée et confidentielle, sur des problématiques personnelles et/ou professionnelles

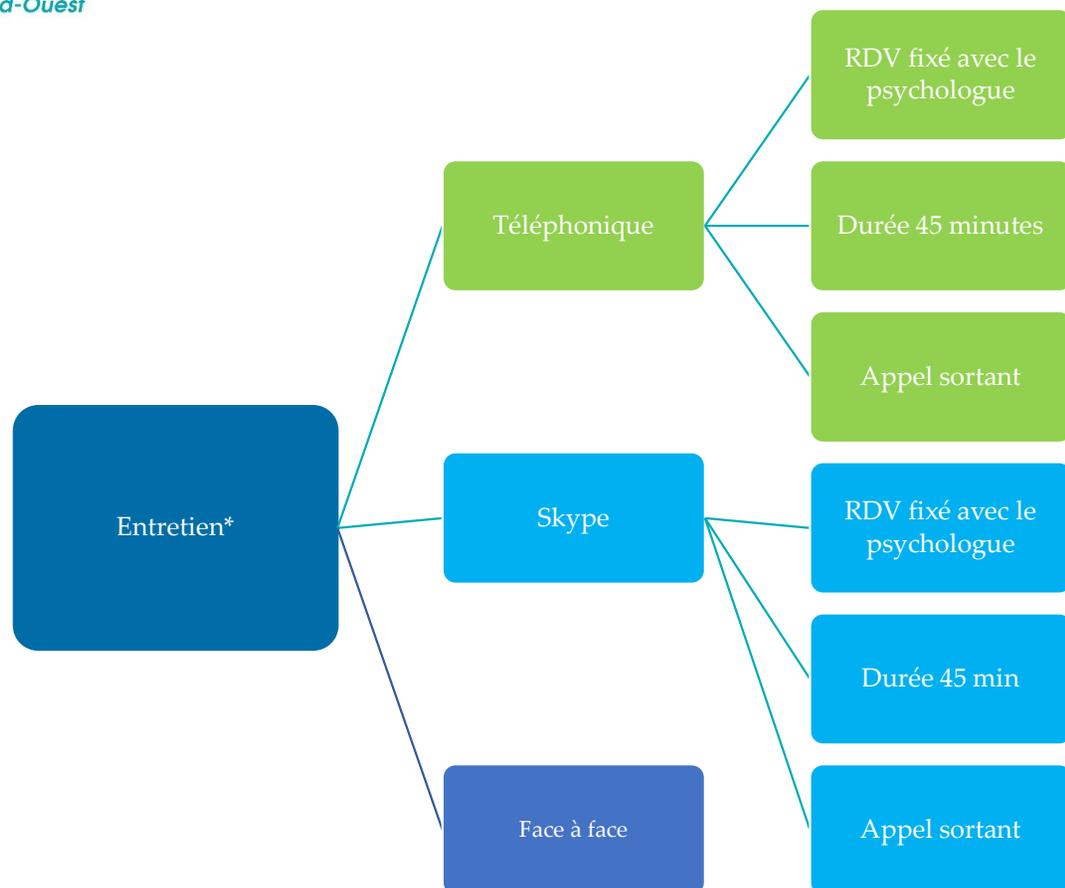
Mise en place d'outils et techniques pour revenir à un état de stabilisation

Repérer des individus en souffrance

La facilitation de l'accès à la prise en charge thérapeutique grâce à une orientation si besoin

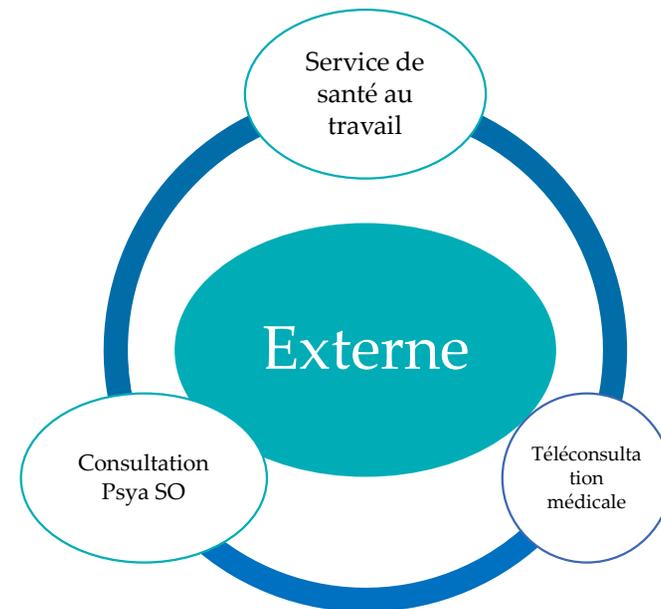
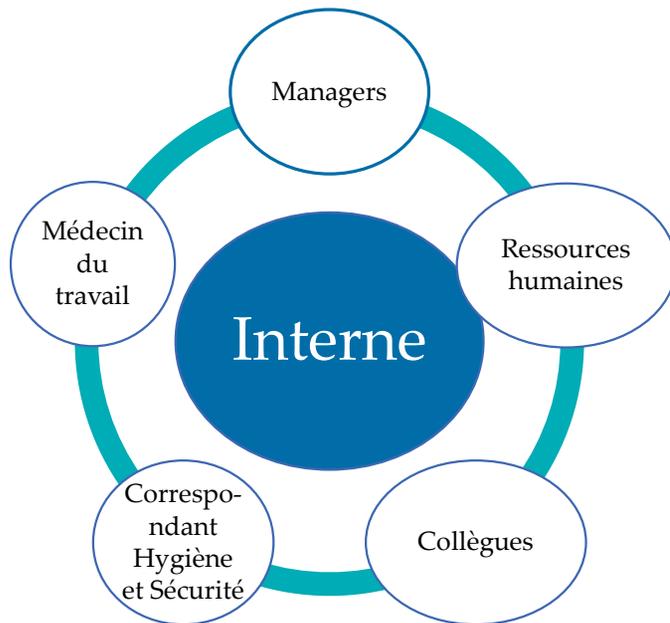
Collaboration à distance avec le service de santé au travail dans le cas de situations dégradées

Modalités proposées



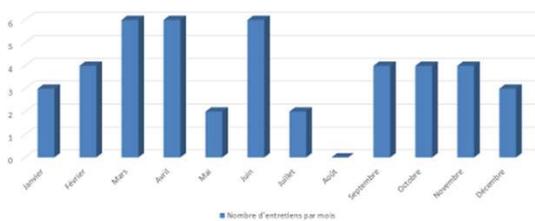
*Avec un maximum de 10 entretiens par prise en charge par situation par an.

En face d'un collaborateur en difficulté, les relais mobilisables **à distance** pour l'aider au sein de la structure se situent à plusieurs niveaux :



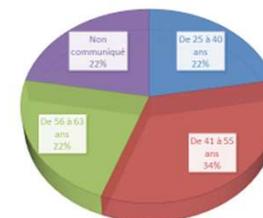
Répartition du nombre d'entretien par mois

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nombre d'entretiens	3	4	6	6	2	6	2	0	4	4	4	3	44



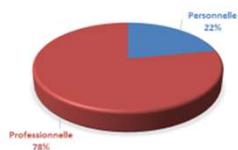
Répartition des salariés par âge

Tranche d'âge	De 25 à 40 ans	De 41 à 55 ans	De 56 à 63 ans	NC	Total
Total de salariés	2	3	2	2	9
%	22%	34%	22%	22%	100%

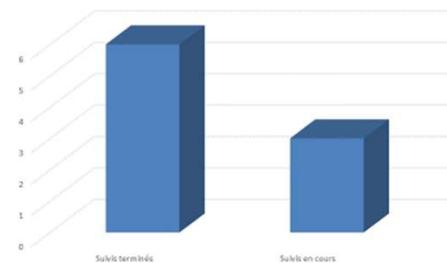


Répartition des salariés par type de problématique abordée

Nature de l'appel	Nombre total d'appelants	%
Personnelle	2	22%
Professionnelle	7	78%
Total	9	100%



Répartition des salariés selon l'état des suivis



Facturation

- Un forfait de mise à disposition du service pendant la période de déconfinement de 50 € HT/ mois. Nous vous adresserons gracieusement la communication électronique sur le dispositif proposé.
- Forfait à l'entretien 95 € HT par entretien individuel réalisé, et 250 € HT par entretien collectif réalisé en visioconférence ou à Bordeaux et Toulouse. S'il est réalisé en présentiel (hors Bordeaux et Toulouse) un forfait de temps et frais de déplacement de 150 € HT sera refacturé en plus. La facturation est trimestrielle et devient mensuelle s'il y a 5 entretiens ou plus.
- 150 € HT facturable par bilan demandé de l'utilisation du service. La communication du nombre de bénéficiaires et du nombre d'entretiens réalisé est compris dans le forfait.
- Engagement pour toute la période de confinement et le mois suivant.

Nous conservons pendant 3 ans l'identité et le descriptif de la prise en charge des collaborateurs dans le cadre de ce dispositif, pour permettre aux entreprises qui le souhaiteraient, de procéder à une vérification impérativement réalisée par un tiers externe soumis au secret pour le respect de la confidentialité.

Exemples de communication

Logo



En partenariat avec
Sud-Ouest

Service d'accompagnement de l'humain

Votre entreprise, **NOM DE L'ENTREPRISE** en partenariat avec **Psy Sud-Ouest**, cabinet spécialisé dans la gestion et la prévention des Risques Psychosociaux, met à votre disposition une permanence psychologique.

Ce dispositif vous permet de rencontrer individuellement, une psychologue clinicienne* du cabinet **Psy**. Ce service est mis à votre disposition gratuitement, et vous garantit l'**anonymat** et la **confidentialité des échanges**.

L'objectif de ce service est de vous offrir une écoute professionnelle (en face à face, téléphone ou via SKYPE) avec une psychologue pour vous aider à :

- mettre des mots sur vos émotions,
- mieux vivre vos situations de travail,
- s'inscrire dans de nouveaux repères,
- vous informer, vous orienter et vous accompagner vers des solutions appropriées à votre situation.

La prise de rendez-vous se fait auprès de Maxine ALEXANDRE chez PSYA Sud-ouest au 05 35 54 48 45 ou malexandre@psy.fr pour rencontrer Mme Priscille DE CHARETTE, la psychologue clinicienne.

Les rendez-vous doivent être pris les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 16h.

Anonyme et confidentiel

*Psychologue clinicien diplômé, soumis au code de déontologie de la profession

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL

Qui est PSYA ?

Créé en 1997, le cabinet Psy, habilité IPSP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) propose le premier service professionnel spécialisé dans l'écoute, le soutien et l'accompagnement psychologique par téléphone et internet. Le Centre d'écoute Psychologique, accessible 7/7 et 24h/24, est certifié ISO 9001 - version 2015.

Et depuis 2012, afin de toujours répondre aux besoins des salariés et des entreprises, Psy dispose également d'un service d'accompagnement social par téléphone permettant aux salariés de faire face à leurs difficultés sociales et de prévenir les conséquences à la fois personnelles et professionnelles.

Au-delà de l'accompagnement à distance, ces deux dispositifs sont également accessibles en face à face. L'indépendance de Psy assure son impartialité. La qualification de ses équipes (psychologues cliniciens et assistants sociaux diplômés) garantit éthique, anonymat et confidentialité.




vos entreprise met à votre disposition un dispositif d'accompagnement psychologique et social anonyme et confidentiel



ANONYME ET CONFIDENTIEL

Attachée au bien-être de ses salariés, votre entreprise vous propose...

...un dispositif d'accompagnement psychologique et social en partenariat avec le cabinet Psy.

LA PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE HORS SITE

Ce dispositif vous permet de rencontrer en face à face ou à distance un psychologue clinicien du cabinet Psy, lors de votre lieu de travail. Il est mis à votre disposition gratuitement, et vous garantit anonymat et confidentialité des échanges.

Le service est accessible :

 Par téléphone
  En face à face
  Par Skype

Pourquoi utiliser ce service ?

Pour être accompagné dans un moment difficile de sa vie professionnelle ou personnelle.

Certains événements de la vie peuvent altérer votre bien-être et votre qualité de vie, si vous rencontrez notamment des difficultés professionnelles (besoins, stress, surcharge, difficultés relationnelles...) ou personnelles (divorce, maladie, deuil, difficultés familiales...)

Dans ces moments, une écoute attentive et un accompagnement professionnel, obtenus par un psychologue clinicien diplômé, sont efficaces et utiles.

Le service de Psy vous aide à mieux gérer ces situations difficiles.

Comment utiliser ce service ?

La prise de rendez-vous se fait par mail à bordeaux@psy.fr / toulouse@psy.fr ou par téléphone en appelant le 05 35 54 48 45 du lundi au jeudi de 8h30 à 16h.



EN COMPLEMENT : L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Lors de votre entretien, si la situation le nécessite et si vous le souhaitez, le psychologue peut vous orienter vers notre service d'accompagnement social pour :

- vous apporter une aide complémentaire et les solutions appropriées à votre situation,
- vous informer sur les droits et prestations auxquels vous pouvez prétendre,
- vous conseiller et vous accompagner dans les démarches à entreprendre (finances, logement, famille, attributions d'aides...)
- vous orienter si nécessaire vers des structures adaptées.



Merci de votre attention